Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212901342-20251218-DEL6181225REDPR-DE

EXTRAIT SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 18 décembre 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14
Présents-représentés :13
Votants : 13

Le dix huit décembre de l'an deux mille vingt cinq à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, s'est légalement réuni à la mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Antoine GABRIELE, Maire de Locronan.

Etaient présents : Monsieur Antoine GABRIELE, Maire, Madame Claudine KERBRAT, Adjointe, Madame Christiane BILLEBEAUD, Monsieur Ludovic KERLOCH, Madame Stéphanie MERMET, Monsieur Marc PENSEC, Monsieur Jean-Marie PRÉ, Madame Chloé VERNIOLLE.

Procurations : Monsieur Jean-Luc LECLERCQ a donné procuration à Madame Claudine KERBRAT, Madame Eliane BRELIVET a donné procuration à Madame Chloé VERNIOLLE, Monsieur Pierre Marc BUTTY a donné procuration à Monsieur Antoine GABRIELE, Monsieur Erwann PIANEZZA a donné procuration à Madame Stéphanie MERMET, Monsieur Sylvain PRE a donné procuration à Monsieur Marc PENSEC.

***Date de* convocation :**
11 décembre 2025

Absente excusée : Madame Célia BONIZEC

Secrétaire de séance : Madame Claudine KERBRAT

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Le procès-verbal de la séance du 01 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Municipal

Ordre du jour :

-Prix des tarifs municipaux des salles le weekend pour 2026
-Site d'exception –dossier parcours de découverte –signature d'un avenant au contrat initial avec l'atelier KLOUM
-Schéma des mobilités actives/itinéraires vélos LOCRONAN-Projet et demandes de subventions auprès de l'Etat DETR, de la Région (Bien vivre partout en Bretagne), du Département en V2-(pacte Finistère 2030) –de QBO
-Arrêt de cars-Projet et Autorisation travaux –autorisation de signature de documents pour finaliser l'opération avec QBO pilote du projet. Demande d'aide auprès du Département V1 dans le cadre du pacte Finistère 2030- Demande de subvention auprès de la Région, de QBO. -Projet choix du maitre d'œuvre pour la restauration de l'Eglise Saint Ronan –autorisation de consultation : lancement d'un marché public formalisé
-avancement de grade ; recalibrage du poste de rédacteur en poste de rédacteur principal
-affaires diverses- infos diverses (vœux le 04 janvier à 11 heures à ti Lokorn)

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212901342-20251218-DEL6181225REDPR-DE

6-2025-1212 -06- avancement de grade ; recalibrage du poste de rédacteur en poste de rédacteur principal

Intervention de Monsieur Le Maire Antoine GABRIELE

Monsieur Le Maire propose la création d'un poste de rédacteur principal 2e classe dans la commune au vu des dispositions réglementaires actuelles qui l'autorisent et du tableau prévisionnel d'avancement de grade 2026 qui le permet. Il s'agit d'un recalibrage du poste de rédacteur à un poste de rédacteur principal 2e classe. L'opération serait actée au 01 octobre 2026, date à laquelle l'agent remplit les conditions d'avancement de grade (formation et ancienneté acquises).

L'incidence sur le budget annuel serait, compte tenu du reclassement de 4770.60 € environ dont charges (abstraction faite de changement d'échelon lié à l'ancienneté).

Le tableau des emplois actuel sera mis à jour en conséquence

PROJET -TABLEAU DES EMPLOIS au 01 octobre 2026-
MAIRIE DE LOCRONAN—de 1000 habitants

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	STATUT	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	TEMPS DE TRAVAIL
Administratif	Secrétaire générale	Attaché	Attaché principal	Titulaire	1 Attaché principal	0	TC
	Agent administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	Rédacteur principal 2e classe	Titulaire	1 rédacteur principal 2e classe	0	TC
	Agent administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	Rédacteur	Titulaire	Adjoint administratif principal de 1ère cl	0	TNC :32 h/semaine
Technique	Agent technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Titulaire	1 Adjoint technique principal 2ème classe	0	TC
	Agent technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Titulaire	1 Adjoint technique	0	TC
	Agent technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Titulaire	Non pourvu	1	Les élus s'interrogent sur l'évolution de ce poste- suite à départ en retraite remplacé par Ojectif emploi solidarite et par contractuels ponctuels

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212901342-20251218-DEL6181225REDPR-DE

Culture et enfance	Directrice ALSH et coordinatrice des activités périscolaires	Adjoint d'animation principal de 2e cl	animateur	Titulaire	animateur	0	TC
	Adjoint de direction ALSH	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 1e classe	Titulaire	1 Adjoint d'animation non titulaire	Plusieurs remplaçants non titulatisés suite à démission	TC
	Aide maternelle-ATSEMet animation	ATSEM	ATSEM principal 1ère classe	Titulaire	1 ATSEM principal de 1è cl	0	TC (29 école+6H ALSH/sem annualisé)
	Agent de cantine, de nettoyage et d'animation	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Titulaire	1 Adjoint technique principal de 2è cl	0	TC
	Agent de cantine, de nettoyage et garderie	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Titulaire	1 Adjoint technique	0	TNC 27h/semaine

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
DECIDE un recalibrage d'un poste de rédacteur en créant à sa place : -un poste de rédacteur principal 2è classe
DECIDE qu'il s'ensuivra une mise à jour du tableau des emplois au 01 octobre 2026 tel que proposé.

VOTE DU CONSEIL			
	Pour	**Contre**	**Abstention**
Recalibrage poste rédacteur au poste rédacteur principal 2e cl	**13**	**0**	**0**

Pour Extrait Certifié Conforme
Certifié Conforme,
Le Maire, Antoine GABRIELE

